



Gouvernement du Québec
Ministère du
Conseil exécutif

A11E8
E88
1999/2000
3
QL
P. gouv.

ÉTUDE DES CRÉDITS 1999-2000

Demande de renseignements particuliers

Programme 01 - Bureau du Lieutenant-gouverneur

*Programme 02 - Services de soutien auprès du premier ministre
et du Conseil exécutif*

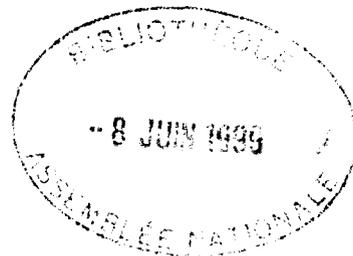
Éléments 01 - 02 - 03 - 04



ÉTUDE DES CRÉDITS 1999-2000

Renseignements particuliers

requis par l'Opposition officielle



ÉTUDE DES CRÉDITS

1999-2000

Table des matières

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 1999-2000
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

LISTE DES QUESTIONS

QUESTION N°	LIBELLÉ DES QUESTIONS	PAGE
	<u>Secrétariat aux emplois supérieurs</u>	
1.	Liste des cadres et hauts fonctionnaires mis à pied, avec, pour chacun, la prime de départ depuis le 31 mars 1998.	1
2.	Liste des cadres et hauts fonctionnaires qui ont été ou sont sans affectation depuis le 31 mars 1998 avec, pour chacun : a) la durée de la période de non-affectation ; b) le salaire total versé durant la non-affectation ; c) la date et le lieu de réaffectation, s'il y a lieu.	2
3.	Liste des cadres et hauts fonctionnaires affectés à l'ÉNAP depuis le 31 mars 1998, avec les dates d'affectation et les mandats.	3
4.	Copie du Plan stratégique 1999-2000, présenté au Conseil du trésor.	4
5.	Prévision de référence ayant servi à l'élaboration du Plan stratégique 1999-2000, présenté au Conseil du trésor.	4
	<u>Secrétariat du Sommet sur l'économie et l'emploi</u>	
6.	Pour chaque projet retenu au Sommet, quelles étaient les dates prévues de démarrage et de réalisation et quelles en sont aujourd'hui les dates révisées?	5
	<u>Secrétariat à la déréglementation</u>	
7.	Liste des effectifs, permanents et occasionnels, leur classification et leur poste d'attache.	8
8.	Balises qui dictent l'analyse des mémoires soumis à ce Secrétariat.	9
9.	Nombre de recommandations produites, leur nature et leur impact sur le niveau de réglementation au Québec.	10
10.	Plan de travail quant à la révision des différents règlements et recommandations visant l'allègement et/ou leur abrogation et/ou le statu quo.	11
11.	Quelles mesures du Rapport Lemaire ont été mises en application ?	13
12.	Mesures prises pour réviser les systèmes d'autorisation du MEF.	15
	<u>Direction de la réforme administrative</u>	
13.	État des travaux réalisés à cette direction, scénarios d'abolition, de fusion, d'intégration d'organismes, ministères, secrétariats et autres directions des différents ministères.	16

QUESTION NO 1

Liste des cadres et hauts fonctionnaires mis à pied avec, pour chacun, la prime de départ depuis le 31 mars 1998.

RÉPONSE

Un seul arrangement a eu pour effet un départ avant terme ne pouvant être qualifié de « mise à pied ».

Terminaison négociée du lien d'emploi

Monsieur Garry T. Garcin, régisseur en surnombre à la Régie de l'énergie, a reçu une indemnité de départ de 4 semaines, soit 8 000\$, en contrepartie de sa démission le 7 mai 1998 alors que son mandat devait se terminer le 29 août 1998.

QUESTION NO 2

Liste des cadres et hauts fonctionnaires qui ont été ou sont sans affectation depuis le 31 mars 1998 avec, pour chacun :

- *la durée de la période de non-affectation ;*
- *le salaire total versé durant la non-affectation ;*
- *la date et le lieu de réaffectation, s'il y a lieu.*

RÉPONSE

Aucun haut fonctionnaire n'a été sans affectation entre le 1^{er} avril 1998 et le 31 mars 1999.

QUESTION NO 3

Liste des cadres et hauts fonctionnaires affectés à l'ÉNAP depuis le 31 mars 1998, avec les dates d'affectation et les mandats.

RÉPONSE

Depuis le 1^{er} avril 1998, aucun haut fonctionnaire n'a été affecté à l'ÉNAP. Cependant, monsieur André Larocque a vu son mandat à la Mission gouvernementale de l'ÉNAP prolongé pour la période du 5 novembre 1998 au 30 juin 1999, date à laquelle il prendra sa retraite.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 1999-2000
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

4 - COPIE DU PLAN STRATÉGIQUE 1999-2000

5 - PRÉVISION DE RÉFÉRENCE AYANT SERVI À L'ÉLABORATION DU PLAN STRATÉGIQUE 1999-2000

Le plan stratégique a été préparé par le ministère afin d'expliquer ses choix budgétaires et donner l'information sur le contenu et l'évolution des programmes. Ces informations se retrouvent au volume III du Budget de dépenses 1999-2000 « Plans ministériels de gestion des dépenses ».

**LISTE DES PROJETS DE CRÉATION D'EMPLOIS
RETENUS AU SOMMET SUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI
AU 30 SEPTEMBRE 1998**

PROJETS	DATE PRÉVUE	DATE RÉVISÉE
MSUT Moyens et services d'urgence en télécommunication	mai 1997	en cours d'évaluation
Conversion à l'an 2000	année 1997	réalisé
CINAR	janvier 1997	réalisé
Prime	été 1997	en cours
Collecte sélective	été 1997	en cours
Innocuité des aliments	été 1997	en cours
Marché des circuits touristiques de l'Est des États-Unis	1997-1998	faible probabilité de réalisation
Institut Supérieur en télécommunication	1997-1998	en cours
Développement de la géomatique	1998	réalisé
<u>Projets autochtones :</u>		
• Scierie à Obedjiwan	fin 1997	en cours
• Ekohawk - Akwesasne	novembre 1997	réalisé
• Projet Makivik	1998	en cours
• Projet Internet	début 1997	réalisé
• Micro centrale Hydro Ilnu	1997 - 1998	réalisé
Université du Québec à Chicoutimi : pavillon des humanités	1997	réalisé
Carte à puce	1997	réalisé
Séjour touristique et culturel des jeunes dans la capitale nationale	1997	réalisé
Centre de démonstration en sciences physiques au Cégep F.X. Garneau	1997	réalisé
Drainage des terres agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue	1997	réalisé
Développement d'un réseau de sentiers de motoneige incluant infrastructures d'accueil	1997	en cours
Emplois qualifiants	1997	réalisé
Création d'un centre de développement d'entreprises	1997	réalisé
Création d'un centre d'incubation d'entreprises technologiques	1997	réalisé
Rues principales	1997	réalisé
Centre régional de logistiques et de gestion du transport à l'intention des entreprises	1998	réalisé
Projets de transformation et de mise en marche des sous-produits de la biomasse	1998	réalisé
Mini-centrale, scierie et pisciculture sur la réserve de Wenotaci	1998	1999
Construction d'une usine de fabrication de meubles prêts à assembler	1997	faible probabilité de réalisation
Pôle d'excellence en formation, recherche et développement dans le domaine minier	1998	réalisé

PROJETS	DATE PRÉVUE	DATE RÉVISÉE
Création d'une usine de traitement de la crevette à Kuujuaq	1998	faible probabilité de réalisation
Aventure douce dans les Chics-Chocs	1999	en cours
Implantation de parcs éoliens	1999	réalisé
Compagnie Gaspésia ltée	1997	en cours
Traitement des lisiers de porcs	1997 - 1998	1999
Élargissement de la consigne. Implantation et exploitation de 20 centres régionaux et 200 centres locaux	évaluation 1997	abandonné
Aide financière aux entreprises de la nouvelle économie	1997	réalisé
Centres d'appels	1997	réalisé
Financement de la promotion touristique	1997	réalisé
Montréal international	1996	réalisé
Gaz Métro ligne Montréal / Boston	1998	en cours
Projets Noranda	1996 - 1997	réalisé
Axe 25 Nord	1997	en cours
CESAM	1997	réalisé
Accroître l'offre de spécialistes en haute technologie et l'attire pour les sciences et la technologie	1997	réalisé
Fonds d'investissement pour la rénovation résidentielle	1997 - 1998	en cours
Développement de l'inforoute (Montréal Carrefour International du multimédia)	1997	réalisé
Fonds de capital de risque pour les industries culturelles	1997 - 1998	réalisé
Mirabel	1997 - 1998	réalisé
Améliorer les infrastructures routières autour de Dorval	1999	en cours
Centre des médias numériques	1997	abandonné
Renouvellement des services publics	1997	réalisé
Madagascar (Jazz média)	1997	réalisé
Gestion des sols municipaux contaminés	1998	réalisé
Presses universitaires multimédia	1997	en cours
Festival d'hiver de Montréal	1997	réalisé
Mont Tremblant	1997	réalisé
Agrandissement du Palais des Congrès	1997	en cours
PROJETS GOUVERNEMENTAUX :		
Projets du secteur aérospatial	1997	réalisé
Appui à la concertation agroalimentaire	1997	réalisé
Création d'un volet environnement au fonds des priorités gouvernementales en science et technologie	1997	réalisé
Rénovation de l'édifice Partenais	1997 - 1998	réalisé
Fonds de développement industriel	1997	réalisé
Centre de recherche sur le papier couché	1997	en cours

PROJETS	DATE PRÉVUE	DATE RÉVISÉE
PROJETS D'HYDRO-QUÉBEC		
• Développement de la filière éolienne	1997 - 2004	en cours
• Développement d'un bloc de 500 MW	1997	réalisé
• Exportation du savoir-faire québécois en matière d'électricité	1997 - 2004	en cours
• Mise en chantier de 4 projets hydroélectriques	1998 - 1999	1999
• Ouverture du réseau de transport d'Hydro-Québec au transit de l'électricité ; débouchés pour la production privée	1997	réalisé
• Projet-pilote Isolation	1997	en cours
• Recherche et développement de nouveaux produits technologiques en partenariat avec le privé	1997	réalisé
ÉCONOMIE SOCIALE :		
Service d'aide à domicile	avril 1997	en cours
Centre de services en périnatalité	avril 1997	en cours
Boulot Dodo	avril 1997	en cours
Création d'emplois pour les personnes handicapées dans les centres de travail adapté	avril 1997	en cours
Projet pilote en sécurité incendie	décembre 1996	en cours
Reconnaissance du partenariat communautaire dans le domaine pénal	décembre 1996	en cours
Fondation de la Faune du Québec	janvier 1997	en cours
Système intégré d'aide à la décision pour une utilisation durable du territoire et des ressources	décembre 1996	en cours
Mise en place d'un réseau de ressourceries	janvier 1997	en cours
Communautaire	janvier 1997	en cours
Réseau de ferme l'Épillet	printemps 1997	en cours
Usine flexible de transformation agricole	avril 1997	abandonné
Fonds de développement des coopératives funéraires	janvier 1997	en cours
Centre de la petite enfance	avril 1997	en cours
Hébergement des personnes âgées	été 1997	en cours
Fonds d'habitations communautaires	été 1997	en cours
Entente spécifique sur la reconnaissance et le financement des entreprises de l'Île de Montréal	non précisée	en cours
Expérimentation de coupes d'éclaircies commerciales	printemps 1997	en cours
Intensification de l'aménagement forestier	printemps 1998	en cours d'évaluation
Les « Journées nationales de la Culture »	automne 1997	en cours

N.B. : « en cours » signifie que le projet est démarré et qu'il se réalise sur plusieurs années

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 1999-2000

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

7- LISTE DES EFFECTIFS PERMANENTS ET OCCASIONNELS, LEUR CLASSIFICATION ET LEUR PORT D'ATTACHE

Programme 02, élément 02 : Secrétariat à la déréglementation

TITULAIRE	CLASSIFICATION	PORT D'ATTACHE
Bergeron, Suzanne	Stage pour nouveaux diplômés	Québec
Bonin, France	Agente de secrétariat, cl. I	Québec
Bossé, Lucie	Agent de recherche et de planification socio-économique	Québec
Boulet, Georges	Cadre supérieur	Québec
Brisson, Sylvie	Agente de secrétariat, cl. II	Québec
Cloutier, Jean-Claude	Cadre supérieur	Québec
Corriveau, Roland	Avocat	Québec
Diamant, Robert	Administrateur d'État	Québec
Girard, Caroline	Agente de secrétariat, cl. I	Québec
Lessard, Jean-Marc	Agent de recherche et de planification socio-économique	Québec
Rancourt, Yves	Cadre supérieur	Québec

8. Balises qui dictent l'analyse des mémoires soumis au Secrétariat à l'allégement réglementaire

Les mémoires sont examinés en fonction des critères apparaissant au décret 1362-96 du 6 novembre 1996, à savoir :

- le *problème à résoudre* : nature, envergure, cause, etc.;
- les *solutions possibles* : peut-on recourir à des solutions autres que réglementaires? Que font les principales administrations concurrentes (Ontario, états américains, etc.)? A-t-on tenu compte de la taille des entreprises (impact sur les PME)? A-t-on limité au minimum les exigences administratives (délais, formulaires, inspections, etc.) rattachées à chacune des solutions possibles?;
- les *impacts sur les entreprises et sur l'économie* de chacune des solutions possibles : coûts et inconvénients imposés aux entreprises, nombre d'emplois en jeu, etc.;
- *l'avantage net* des diverses solutions possibles;
- le résultat des *consultations* effectuées.

ÉTUDE DES CRÉDITS 1999-2000

9. Nombre de recommandations produites, leur nature et leur impact sur le niveau de réglementation au Québec

Au cours de l'année budgétaire 1998-1999, le Secrétariat à l'allégement réglementaire a procédé à l'analyse de plus de 350 projets de réglementation soumis au Conseil des ministres. De plus, il a transmis aux différents ministères et organismes près de 95 avis en rapport avec des projets en cours d'élaboration.

Le nombre de règlements adoptés annuellement par le Conseil des ministres a diminué de façon très substantielle, passant d'un niveau de plus de 600 en 1992 et en 1993, à moins de 450 au cours de 1995, 1996 et 1997, et à 429 en 1998. De ce nombre, les nouveaux règlements (exclusion faite des modifications à des règlements existants) sont passés d'un sommet de 237 en 1993 à une centaine en moyenne au cours des trois dernières années.

Parmi les mesures d'allégement réglementaire ou administratives réalisées au cours des dernières années, on peut mentionner :

- l'harmonisation de la TPS et de la TVQ (économies de plusieurs centaines de millions de dollars pour les entreprises);
- la déjudiciarisation du régime de santé et de sécurité au travail;
- l'abolition des décrets de convention collective sur le verre plat et le bois ouvré;
- l'abolition de plus de 300 000 permis en matière de transport routier, d'utilisation de carburant, d'installation électrique, d'écoles de conduite;
- la mise en vente libre de plus de 1 800 produits pharmaceutiques;
- la simplification d'exigences administratives imposées au secteur minier (procédure d'acquisition des titres miniers, rapports statistiques);
- mise en place d'un guichet unique pour les entreprises de transport routier;
- fusion de régimes d'assurance-stabilisation des revenus agricoles en un seul régime;
- mise en place du numéro unique d'entreprise (NEQ) chez l'Inspecteur général des institutions financières et au ministère du Revenu;
- la déréglementation des formats de contenants de produits laitiers de 500 ml et moins.

ÉTUDE DES CRÉDITS 1999-2000

10. Plan de travail quant à la révision des différents règlements et recommandations visant l'allégement et/ou leur abrogation et/ou le statu quo

Compte tenu du nombre et de la diversité des réglementations, le plan de travail gouvernemental en matière d'allégement réglementaire qui a commencé en 1996 se poursuivra au cours des prochaines années. Déjà cependant, des gestes majeurs ont été posés et des résultats encourageants ont été obtenus. Ainsi :

- a) À l'issue du *Sommet sur l'économie et l'emploi*, engagement du gouvernement à réaliser 54 mesures particulières d'allégement réglementaire. Parmi celles-ci :
- la déjudiciarisation du régime de santé et de sécurité du travail;
 - la réduction de la paperasse à déposer auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec pour les entreprises qui veulent procéder à un financement public;
 - l'amélioration des échanges électroniques de données avec le ministère du Revenu;
 - l'harmonisation des règles sur le transport des matières dangereuses avec celles du gouvernement fédéral;
 - l'établissement d'un guichet unique pour les entreprises de transport routier;
 - etc.

Une bonne proportion de ces engagements est déjà réalisée ou en voie de l'être.

- b) Instauration du *Secrétariat à l'allégement réglementaire* chargé de conseiller et d'assister le gouvernement en vue de la réduction du fardeau réglementaire et de suivre la réalisation par les ministères et les organismes de leurs plans triennaux d'allégement réglementaire; le Secrétariat est placé sous l'autorité immédiate du premier ministre.
- c) Adoption par décret d'une *politique gouvernementale* (décret 1362-96) prévoyant notamment que les ministères et les organismes :
- complètent une étude d'impact détaillée pour tout projet d'intervention réglementaire susceptible d'entraîner des déboursés de 10 M \$ ou plus pour les entreprises.
 - déposent à chaque année un plan triennal de révision de leur réglementation dans une optique d'allégement;
- d) Création du *Groupe conseil sur l'allégement réglementaire*, présidé par M. Bernard Lemaire, et associant des gens d'affaires, des personnes issues des milieux syndicaux et des spécialistes des questions environnementales; le 29 mai 1998, le Groupe conseil a déposé un rapport d'étape comportant une quarantaine de recommandations touchant différents domaines de réglementation; la reconduction du mandat du Groupe conseil pour une période de deux années lui permettra de compléter l'examen d'autres problématiques réglementaires.
- e) Publication d'une stratégie de développement économique retenant l'allégement réglementaire comme volet d'action prioritaire (*Québec, objectif emploi*, mars 1998).

ÉTUDE DES CRÉDITS 1999-2000

- f) Renforcement de la politique gouvernementale d'allégement réglementaire notamment pour prévoir la révision systématique, d'ici sept ans, de la réglementation qui a des impacts sur l'entreprise (décret 391-99).
- g) Mise sur pied d'un groupe de travail interministériel dans le but de formuler, au cours des prochains mois, des propositions pour la réduction du nombre des permis et autorisations et autres charges administratives imposées aux entreprises (échéancier : 1999).
- h) Mise sur pied d'un groupe de travail interministériel chargé de proposer des moyens pour que la réglementation soit davantage axé sur les résultats à atteindre plutôt que sur des moyens à mettre en place (échéancier : 1999).
- i) Mise sur pied d'un groupe de travail interministériel chargé de proposer des mesures visant à corriger les chevauchements réglementaires touchant les différents programmes de stages en entreprises (échéancier : été 1999).

Enfin, plusieurs mesures ont été réalisées ou le seront au cours des prochains mois afin de donner suite aux recommandations du *Rapport Lemaire* (voir question # 11).

Grâce à ces diverses interventions, le Québec est maintenant doté d'une panoplie d'instruments d'allégement réglementaire qui soutient la comparaison avec celle des provinces ou des états avec lesquels il est le plus directement en concurrence.

ÉTUDE DES CRÉDITS 1999-2000

11. Quelles mesures du Rapport Lemaire ont été mises en application?

Depuis la publication du Rapport, le gouvernement a adopté les mesures suivantes qui donnent suite, en tout ou en partie, à des recommandations du Groupe conseil :

- élargissement du champ d'application de la politique gouvernementale d'allégement réglementaire (décret 1362-96) pour couvrir les projets de politique et les avant-projets de loi (décret 391-99);
- examen par le Secrétariat à l'allégement réglementaire des projets de réglementation susceptibles d'avoir des impacts majeurs sur les entreprises et ce, avant même que ces projets ne soient rédigés et soumis à la consultation publique;
- modification du nom du *Secrétariat à la déréglementation* en celui de **Secrétariat à l'allégement réglementaire**;
- révision systématique, d'ici sept ans, des réglementations à impact sur l'entreprise;
- introduction de clauses de révision automatique dans tous les projets à impacts majeurs sur les entreprises;
- renvoi du projet de *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs* à la consultation des parties intéressées, notamment quant aux impacts de cette législation sur les entreprises;
- mise sur pied d'une table de concertation associant le secteur privé pour trouver une solution aux problèmes du transport routier de produits forestiers;
- annonce d'une législation qui éliminera plus de 17 000 certificats et permis reliés à la vente de tabac et de carburant.

De plus, dans le communiqué émis au moment de la publication du Rapport, le premier ministre a souligné que certains gestes posés ou envisagés par le gouvernement cadraient bien avec les préoccupations et les recommandations du Groupe conseil. Le premier ministre a mentionné, à cet égard, les orientations et les mesures suivantes :

- l'élaboration d'un nouveau cadre réglementaire en remplacement des quatre décrets de convention collective du secteur du vêtement;
- l'identification de moyens concrets pour simplifier les exigences administratives de l'application de la *Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre*;
- l'examen de la faisabilité de mettre en place, dans toutes les régions du Québec, des guichets uniques pour diffuser de l'information aux futurs entrepreneurs, inscrire les nouvelles entreprises et émettre sur place des permis et autorisations;
- la simplification des règles administratives et l'harmonisation des différents programmes de stage en entreprises;
- l'examen par les partenaires membres de la CSST de la possibilité de normaliser, dans le régime de la santé et de la sécurité au travail, le niveau général d'indemnisation à 85 % du revenu net.

Les ministères concernés examinent présentement ces questions et ils feront rapport à leur sujet au cours des prochains mois.

ÉTUDE DES CRÉDITS 1999-2000

Les ministères et les organismes du gouvernement ont également reçu le mandat de faire des propositions sur les suites pouvant être données aux recommandations du Groupe conseil touchant :

- la réforme des systèmes d'autorisation et de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts environnementaux de façon à privilégier l'atteinte de résultats plutôt que le respect de processus;
- la simplification de la réglementation en matière de marquage unitaire des produits vendus en magasin;
- la révision du système professionnel en tenant compte, notamment, des objectifs d'allègement de la réglementation;
- l'allègement des réglementations touchant l'industrie touristique, plus spécialement dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration;
- le non assujettissement du domaine de l'intercommunication au champ d'application du régime particulier de relations de travail dans l'industrie de la construction;
- la réduction du nombre de permis et d'autorisations imposés aux entreprises ainsi que les charges administratives liées.

Par ailleurs, certaines mesures devront faire l'objet de discussions additionnelles.

Ainsi, en ce qui concerne plus particulièrement la question de la sous-traitance dans le cadre de l'article 45 du *Code du travail*, le gouvernement n'a pas l'intention de modifier cet article sans un consensus clair à cet égard entre les partenaires du marché du travail.

Enfin, le gouvernement a déjà exprimé sa grande satisfaction quant à la qualité de la réflexion du Groupe conseil et il a décidé de prolonger de deux années son mandat initial pour lui permettre de compléter le travail accompli jusqu'à maintenant. Le Groupe conseil avait lui-même recommandé cette prolongation de mandat.

ÉTUDE DES CRÉDITS 1999-2000

12. Mesures prises pour réviser le système d'autorisation du MENVIQ

Ce projet a fait l'objet de discussions entre le Groupe conseil sur l'allégement réglementaire et le ministère de l'Environnement afin d'assurer que la révision projetée du système d'autorisation minimise les impacts et les coûts pour les entreprises, tout en conservant l'efficacité souhaitée au plan environnemental.

Des recommandations ont été formulées à ce titre au ministère de l'Environnement et au gouvernement et le Ministère en est à revoir son projet à la lumière de ces recommandations. Le projet du Ministère devrait être soumis au Conseil des ministres au cours de 1999.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**SECRETARIAT AUX ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX**

**Étude des crédits
1999-2000**

Demande de renseignements particuliers de l'Opposition officielle

Question 13 : État des travaux concernant des scénarios d'abolition, de fusion et d'intégration d'organismes

1. CONTEXTE

En avril 1997, le gouvernement a créé le Groupe de travail sur l'examen des organismes gouvernementaux avec le mandat d'examiner le rôle et les fonctions des organismes et de formuler des recommandations relativement à leur maintien, leur intégration, leur regroupement ou leur abolition.

En septembre 1997, le Groupe de travail a soumis au gouvernement et rendu public son rapport (rapport Facal). Plusieurs des recommandations ont déjà fait l'objet d'interventions de la part du gouvernement.

2. STATUT D'UN ORGANISME GOUVERNEMENTAL

Dans le cadre de ses travaux, le Groupe Facal a examiné 204 organismes gouvernementaux, à partir de critères généralement reconnus, notamment par le Vérificateur général du Québec, pour déterminer ce qu'est un organisme gouvernemental, soit :

- qu'il soit créé par un acte constitutif ;
- qu'il soit financé directement ou indirectement, à plus de 50%, par des fonds publics (ceux-ci provenant de crédits votés par l'Assemblée nationale) ou, à l'égard de la propriété, que le capital-actions soit détenu par le gouvernement à plus de 50% ;
- que ses membres ou dirigeants soient nommés par le gouvernement ;
- que le personnel de l'organisme soit assujéti à la Loi sur la fonction publique ou que les conditions de travail et la rémunération soient approuvées par le gouvernement.

3. BILAN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT FACAL ET DE L'ADOPTION D'AUTRES MESURES (EN DATE DU 1^{ER} AVRIL 1999)

Organismes abolis (10)

- . Comité d'études dramatiques du Conservatoire
- . Comité d'études musicales du Conservatoire
- . Office des autoroutes du Québec
- . Régie des télécommunications
- . Société de la Maison des sciences et des techniques
- . Société québécoise des transports
- . Agence de mise en valeur du Saint-Laurent
- . Comité technique du secteur des pâtes et papiers
- . Table ronde québécoise sur l'environnement et l'économie
- . Régie de la sécurité dans les sports du Québec

Organismes intégrés (13)

- . Bureau des examinateurs électriciens du Québec (RBQ)
- . Bureau des examinateurs en tuyauterie (RBQ)
- . Bureau d'examineurs des mesureurs de bois (MRN)
- . Conseil de la recherche et du développement en transport (MTQ)
- . Société québécoise d'exploration minière (SGF)
- . Société québécoise d'initiatives agroalimentaires (SGF)
- . Société québécoise d'initiatives pétrolières (SGF)
- . Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec (SGF)
- . Bureau de révision de l'évaluation foncière (TAQ) *
- . Bureau de révision en matière d'immigration (TAQ) *
- . Commission d'examen des troubles mentaux (TAQ) *
- . Commission des affaires sociales (TAQ) *
- . Tribunal d'appel en matière de protection du territoire agricole (TAQ) *

Organismes regroupés (4 pour en former 2)

- . Conseil d'arbitrage et
Bureau du Commissaire de la construction
(se sont regroupés pour former le Commissaire de l'industrie de la construction)
- . Conseil consultatif des aides technologiques et
Conseil d'évaluation des technologies de la santé
(se sont regroupés sous le nom de Conseil d'évaluation des technologies de la santé)

* Tribunal administratif du Québec

